



Stiftung Auffangeinrichtung BVG  
Fondation institution supplétive LPP  
Fondazione istituto collettore LPP



# RAPPORT ANNUEL ET COMPTES 2015

Synthèse

## TABLE DES MATIERES

Page

<b>1. L'ESSENTIEL EN BREF</b>	<b>5</b>
1.1. Ensemble de la Fondation	5
1.2. Branche Comptes de libre passage	6
1.3. Branche Prévoyance professionnelle LPP	7
1.4. Branche Assurance de risque des chômeurs	8
1.5. Branche Contrôle de la réaffiliation	9
<b>2. PLACEMENTS DE CAPITAUX</b>	<b>9</b>
2.1. Rendements – portefeuille global	9
2.2. Rendements – catégories de placement	10
2.3. Stratégie de placement et répartition des placements (asset allocation)	11
2.4. Afflux de capitaux	12
<b>3. COMPTES ANNUELS</b>	<b>13</b>
3.1. Bilan de l'ensemble de la Fondation	13
3.2. Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation	14
<b>4. TACHES ET ORGANISATION</b>	<b>16</b>
4.1. Forme juridique et but	16
4.2. Missions	16
4.3. Organisation	17
4.4. Composition du Conseil de fondation	18

## AVANT-PROPOS

A la tête d'une fortune de placement d'environ 11 milliards de francs, l'institution supplétive a été confrontée durant l'exercice 2015 à une tâche particulièrement difficile, compte tenu de la volatilité des marchés des capitaux. Sa stratégie de placement conservatrice lui a permis de faire face relativement bien. Une fois encore, la branche Comptes de libre passage et ses volumes d'affaires élevés ont fortement sollicité les services administratifs, tandis que les activités de l'assurance de risque des chômeurs et du Contrôle de la réaffiliation se sont maintenues au même niveau que l'année précédente. Dans la branche Prévoyance professionnelle LPP, la progression des effectifs a été modérée, tant du point de vue du nombre des affiliations que du nombre des personnes assurées.

Dans l'ensemble, les placements de capitaux de l'institution supplétive ont généré un résultat tout juste positif. Les +0.8% obtenus dans la branche Prévoyance professionnelle LPP n'ont cependant pas permis d'atteindre le rendement indispensable. Grâce à une couverture systématique des risques de change, la décision de la Banque nationale suisse d'abandonner le cours plancher entre l'euro et le franc suisse à la mi-janvier 2015 n'a influencé que dans une très faible mesure le résultat annuel. En revanche, les taux d'intérêt négatifs liés à cette décision et au programme d'achat de dettes publiques mené par la Banque centrale européenne mettent à mal les placements financiers. Plus ils dureront, plus la situation sera difficile.

La branche Prévoyance professionnelle LPP a évolué de façon satisfaisante en 2015. Les processus de masse tels que le traitement des listes de déclaration de salaire, les entrées et les sorties, la facturation et l'encaissement atteignent un très bon niveau pour les affiliations dont les données ont été corrigées lors de la migration. Même les activités spécifiques de l'institution supplétive, à savoir le traitement des mutations rétroactives sur plusieurs années et les décomptes avec le Fond de garantie LPP, se sont grandement améliorées dans ce segment. Les affiliations dont les données ne sont pas consistantes continuent à poser problème et nécessitent une charge de travail élevée. L'institution supplétive leur accordera une attention particulière l'année prochaine.

La branche Comptes de libre passage a vu une nouvelle fois progresser son volume d'affaires, avec environ 2.2 milliards de francs d'afflux et 1.15 milliard de francs de sorties de capitaux, de sorte qu'elle gagne en importance pour l'institution supplétive. Grâce aux économies d'échelle et à l'orientation processus, le niveau des coûts est exceptionnellement bas et la qualité élevée. En matière de qualité, la branche Assurance de risque des chômeurs affiche, elle aussi, un très bon niveau, malgré une légère hausse des cas en suspens.

En 2015, le Conseil de fondation et ses comités ont adopté un concept de conversion en rentes des prestations de libre passage issues de la compensation de la prévoyance en cas de divorce ainsi que des plans dans le domaine subobligatoire modéré. Ils ont également élaboré, en collaboration avec le SECO, une convention d'affiliation à l'assurance de risque des chômeurs. Les règles prévues pour la fixation du montant des cotisations ont abouti dès le milieu de l'année à une diminution substantielle du taux de cotisations.

Au cours de l'exercice, 146 collaboratrices et collaborateurs de la Fondation institution supplétive LPP ont tout mis en œuvre pour être en permanence à l'écoute des clients. Nous comptons poursuivre dans cette voie à l'avenir également.

Kurt Gfeller  
Président du Conseil de fondation  
jusqu'au 31.12.2015

Dr. Doris Bianchi  
Présidente du Conseil de fondation  
depuis le 01.01.2016

Max Meili  
Directeur

## 1. L'ESSENTIEL EN BREF

### 1.1. Ensemble de la Fondation

Il est désormais devenu presque habituel d'annoncer que les volumes d'affaires sont élevés. L'exercice 2015 ne fait pas exception. En effet, dans la branche Comptes de libre passage, quelque 2,2 milliards de francs d'afflux et environ 1,15 milliards de francs de sorties de capitaux ont été comptabilisés. La branche Prévoyance professionnelle LPP s'inscrit elle aussi en progression dans pratiquement tous les domaines, comme le nombre d'affiliations et d'assurés, la fortune de prévoyance et les effectifs de rentiers. Une fois encore, le nombre de rentes dans l'assurance de risque des chômeurs a légèrement reculé, de même que le nombre d'annonces dans la branche Contrôle de la réaffiliation. Par rapport à l'an dernier, le domaine des placements de capitaux a nécessité des efforts soutenus. Dans l'ensemble, il est toutefois parvenu à un résultat tout juste positif.

Ce résultat global positif dans le domaine des placements de capitaux a été rendu possible grâce aux relativement bons résultats dans les branches de l'Assurance de risque des chômeurs et de la Prévoyance professionnelle LPP, même si les rendements indispensables n'ont pas non plus été atteints dans ces domaines. La non-réalisation des rendements indispensables a entraîné une légère diminution des degrés de couverture dans les branches Comptes de libre passage et Prévoyance professionnelle LPP par rapport à l'année précédente. Ces degrés demeurent toutefois nettement supérieurs à 100%.

Ensemble de la Fondation (CHF '000)	2015	2014	Ecart
Nombre de comptes/assurés actifs	1'151'133	1'085'978	6.0%
Nombre de rentes versées	9'276	8'997	3.1%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	11'640'134	10'460'770	11.3%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	10'638'731	9'390'957	13.3%
Excédent de charges/de recettes **	-68'410	375'966	—
Frais administratifs directs	16'076	14'361	11.9%
Rendement sur le capital	0.1%	5.7%	-5.6%
Degré de couverture	109.4%	111.4%	-2.0%

\* et provisions réglementaires

\*\* Avant dissolution/constitution des réserves de fluctuation

## 1.2 Branche Comptes de libre passage

Comme indiqué plus haut, le service administratif a eu à gérer un volume d'affaires plus important cette année que lors de l'exercice précédent. S'agissant des afflux de capitaux, la plus forte augmentation a été constituée par les versements de prestations de libre passage d'institutions de prévoyance, alors que l'augmentation des paiements provenant d'institutions de libre passage n'a représenté qu'une faible part. Il en va de même pour les sorties de capitaux, qui consistaient pour l'essentiel en réinvestissements dans une institution de prévoyance.

Les paiements en espèces liés à un départ de Suisse, bien que faible en valeur, ont progressé de 35%, et les paiements pour départ à la retraite de 34%. Les paiements en espèces pour cause de montant insignifiant représentent certes des sommes encore moins importantes, mais leur nombre a fortement augmenté (de 133% environ), ce qui a occasionné un surcroît de travail qui se répercute sur les comptes. La charge de travail liée aux appels téléphoniques a légèrement diminué au cours de l'exercice et a été pratiquement ramenée au niveau de 2013.

Chiffres-clés CLP (CHF '000)	2015	2014	Ecart
Nombre de comptes	957'810	904'882	5.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	8'854'194	7'832'669	13.0%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	8'363'904	7'252'549	15.3%
Excédent de charges/de recettes **	-89'830	190'829	—
Frais administratifs directs	4'427	4'294	3.1%
par compte en CHF	4.62	4.75	-2.6%
Rendement sur le capital	-0.1%	4.9%	-5.0%
Rémunération des comptes	0.3%	1.0%	-0.7%
Degré de couverture	105.9%	108.0%	-2.1%

\* et provisions techniques

\*\* Avant dissolution/constitution des réserves de fluctuation

Conformément à la décision du Conseil de fondation, la rémunération de l'avoir d'épargne s'aligne en premier lieu sur les possibilités financières de la Fondation et ensuite sur les taux d'intérêt crédités sur les comptes de libre passage par une sélection représentative de banques suisses. La rémunération est revue chaque trimestre. Le Conseil de fondation a tenu compte du niveau historiquement bas des taux d'intérêt et abaissé en plusieurs étapes le taux de rémunération de 1.0% à 0.3%.

## 1.3 Branche Prévoyance professionnelle LPP

L'apurement des données se rapportant à d'anciennes affiliations dans la branche Prévoyance professionnelle LPP a commencé à produire ses effets. Si, la première année après sa mise en production, la solution de gestion orientée processus Apollo 2 a montré toute son efficacité dans les nouvelles affaires, en 2015, les avantages de cette solution ont produit leurs effets également dans des anciennes affiliations dont les données ont été mises à jour.

Les effets se sont notamment fait sentir dans le traitement des sorties et des résiliations de contrat, dont une grande partie des cas en suspens a pu être éliminée. L'institution supplétive a fait de grands progrès aussi en ce qui concerne les affiliations d'office et les décisions en matière de cotisations. La situation en matière de traitement des oppositions dans le cadre du droit d'être entendu s'est notamment grandement améliorée. Enfin, la qualité des données fournies au Fonds de garantie a fortement progressé.

Du côté des encaissements, l'institution supplétive a enregistré une augmentation de 35% des demandes de plan d'amortissement par rapport à l'année précédente. D'une façon générale, l'introduction du système semble petit à petit produire un effet positif sur la surveillance des échéances, la facturation, les rappels de paiement et les sommations.

Chiffres-clés LPP (CHF '000)	2015	2014	Ecart
Nombre d'assurés actifs	34'694	33'727	2.9%
Nombre de rentes versées	4'733	4'344	9.0%
Nombre d'employeurs affiliés	24'325	22'220	9.5%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	2'089'280	1'960'911	6.5%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	1'835'238	1'693'004	8.4%
Excédent de charges/de recettes **	-13'865	119'201	—
Frais administratifs directs	10'666	8'818	21.0%
par assuré en CHF	270.53	231.62	16.8%
Rendement sur le capital	0.8%	8.6%	-7.8%
Taux d'intérêt technique	2.5%	2.5%	0.0%
Degré de couverture	113.8%	115.8%	-2.0%

\* et provisions techniques

\*\* Avant dissolution/constitution des réserves de fluctuation

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été faible au cours de la période considérée, il n'y a pas eu d'adaptation obligatoire des rentes de risque au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les rentes de vieillesse n'ont également pas dû être adaptées.

#### 1.4. Branche Assurance de risque des chômeurs

En raison de plusieurs changements de personnel au sein du service des prestations, le nombre de cas en suspens a légèrement augmenté, bien que le nombre de nouvelles demandes de rentes d'invalidité ait continué de diminuer. Les effectifs de l'équipe ont été à nouveau au complet avant la fin de l'exercice et les cas en suspens sont désormais sous contrôle. Les avantages d'un système orienté processus sont apparus ici encore, car celui-ci a facilité la compensation des départs et l'arrivée de nouveaux collaborateurs.

Chiffres-clés AC (CHF '000)	2015	2014	Ecart
Nombre d'assurés actifs	158'629	147'369	7.6%
Nombre de rentes versées	4'543	4'653	-2.4%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	696'660	667'191	4.4%
Capitaux de prévoyance nécessaires *	439'589	445'405	-1.3%
Excédent de recettes **	35'285	65'936	-46.5%
Frais administratifs directs	831	1'076	-22.8%
par rente versée en CHF	182.86	231.30	-20.9%
Rendement sur le capital	0.2%	6.7%	-6.5%
Taux d'intérêt technique	2.0%	2.0%	0.0%
Degré de couverture	158.5%	149.8%	8.7%

\* et provisions techniques

\*\* Avant constitution des réserves de fluctuation

Etant donné que le renchérissement a été faible au cours de la période considérée, il n'y a pas eu d'adaptation des rentes de survivants et d'invalidité au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### 1.5. Branche Contrôle de la réaffiliation

Les améliorations du fonctionnement opérationnel de la branche Prévoyance professionnelle LPP ont également eu un impact positif sur la branche Contrôle de la réaffiliation. Tous les anciens cas en suspens ont été réglés durant l'exercice sous revue et les nouvelles annonces ont été traitées au cours de la même année. Cette branche est donc à jour.

Chiffres-clés CR (CHF '000)	2015	2014	Ecart
Nombre de déclarations	16'120	17'270	-6.7%
dont les annonces traitées	16'120	15'671	2.9%
Frais administratifs directs	152'296	172'960	-11.9%
par déclaration en CHF	9.45	10.02	-5.7%

## 2. PLACEMENTS DE CAPITAUX

### 2.1. Rendements – portefeuille global

La performance 2015 calculée selon la méthode TWR quotidienne s'établit à 0.1% pour l'ensemble de la fortune de la Fondation (contre 5.7% l'année précédente), c'est-à-dire légèrement au-dessus de la performance de l'indice de référence.

Dans aucune des trois branches, le rendement des placements de capitaux n'a atteint le rendement indispensable pour 2015. Dans certaines catégories de placement, des rendements attrayants ont néanmoins pu être obtenus. Du fait de sa faible propension au risque, l'institution supplétive est toutefois tenue d'investir principalement dans des titres à revenu fixe à court terme, lesquels ont enregistré des pertes en raison des taux d'intérêt négatifs.

Comme la branche Prévoyance professionnelle LPP a davantage investi dans des obligations à longue échéance en raison de la structure de ses engagements, le rendement de son portefeuille de 0.8% s'est inscrit nettement au-dessus de celui des deux autres branches.

La couverture élargie et systématique des risques de change du portefeuille de titres détenu par l'institution supplétive avait réduit de 0.5 point de pourcentage le bon résultat obtenu en 2014. Ce moindre rendement a toutefois été plus que compensé après la décision lourde de conséquences de la Banque nationale à la mi-janvier 2015. Sur l'ensemble de l'année 2015, la couverture des risques de change a apporté +0.9 point de pourcentage au résultat, évitant une perte sur le portefeuille de titres.

Évolution du rendement	2015	2014
Prévoyance LPP	0.8%	8.6%
Comptes de libre passage	-0.1%	4.9%
Assurance de risque des chômeurs	0.2%	6.7%
<b>Total</b>	<b>0.1%</b>	<b>5.7%</b>

## 2.2. Rendements – catégories de placement

L'événement qui a marqué les marchés des capitaux suisses en 2015 a été bien sûr l'abandon par la Banque nationale suisse du cours plancher de 1.20 entre l'euro et le franc suisse et la mise en place de taux négatifs sur les avoirs en comptes courants. Ces mesures, conjuguées au grand programme de rachat de dettes publiques mené par la Banque centrale européenne, ont encore fait baisser le rendement obligataire et conduit à des plus-values sur les obligations.

La poursuite de la baisse du prix des matières premières et le ralentissement de la croissance chinoise ont provoqué des remous considérables sur les marchés d'actions. Finalement, les actions suisses et d'autres pays de l'OCDE enregistraient toutefois un résultat annuel légèrement positif. Comme lors de l'exercice précédent, les actions des pays émergents ont évolué négativement. Compte tenu de la baisse continue des taux d'intérêt, ce sont les placements immobiliers qui, une fois de plus, ont constitué la source de revenus la plus stable et la plus lucrative pour les caisses de pension suisses.

Catégorie de placements	Part de la fortune 31.12.2015			Performance 2015	
	en mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Benchmark
Liquidités/marché monétaire CHF	4'709.3	40.5%	37.8%	-0.4%	-0.9%
Obligations Suisse	2'307.6	19.8%	20.4%	2.3%	2.3%
Obligations monde	1'804.0	15.5%	15.6%	-6.5%	-2.7%
Actions Suisse	521.6	4.5%	4.3%	2.6%	2.7%
Actions monde	1'146.4	9.9%	10.6%	0.4%	-0.1%
Actions marchés émergents	179.5	1.5%	2.1%	-14.7%	-14.3%
Valeurs immobilières Suisse	809.7	7.0%	7.5%	6.5%	4.7%
Valeurs immobilières monde	54.3	0.5%	0.5%	8.8%	8.8%
Matières premières	116.2	1.0%	1.2%	-27.0%	-28.7%
FX Overlay	-20.0	-0.2%			
Différence d'arrondi	0.2				
<b>Total global</b>	<b>11'628.8</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.1%</b>	<b>0.0%</b>

## 2.3. Stratégie de placement et répartition des placements (asset allocation)

A la suite de l'étude ALM réalisée en 2014 dans la branche Prévoyance professionnelle LPP, une nouvelle stratégie de placement a été mise en place début 2015. La part d'obligations monde a été réduite de 2.5 points de pourcentage et celle d'actions monde de 1.0 point de pourcentage. En revanche, la part d'actions marchés émergents (+0.5 point de pourcentage) et de valeurs immobilières suisse (+3.0 points de pourcentage) a été relevée.

La baisse des taux d'intérêt et la diminution du degré de couverture technique ont entraîné une réduction de la part d'actions et de matières premières au profit des obligations dans la branche Comptes de libre passage, conformément à sa stratégie de placement dynamique.

L'allocation d'actifs (tactique) effective de l'institution supplétive est fortement alignée sur la stratégie de placement. Elle s'effectue dans les fourchettes prescrites par le Conseil de fondation selon un concept basé sur des règles prédéfinies. Par conséquent, les modifications apportées à l'allocation d'actifs par rapport à l'année précédente ont été extrêmement limitées dans toutes les catégories de placement (moins de 1%).

Allocation de placement au 31.12.2015 (ensemble de la Fondation)	CLP		LPP		AC	
	Stratégie	Répartition	Stratégie	Répartition	Stratégie	Répartition
Liquidités/marché monétaire CHF	47.5%	50.8%	1.0%	1.9%	20.0%	19.6%
Obligations Suisse	14.0%	13.4%	46.0%	45.7%	29.0%	27.9%
Obligations monde	14.5%	14.4%	20.0%	20.0%	17.0%	16.9%
Actions Suisse	4.0%	4.3%	5.0%	5.2%	5.5%	5.3%
Actions monde	10.0%	8.8%	12.0%	12.6%	14.5%	16.0%
Actions marchés émergents	2.0%	1.4%	2.0%	1.6%	3.0%	3.2%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	6.3%	10.0%	9.7%	7.0%	7.0%
Valeurs immobilières monde	0.0%	0.0%	2.0%	1.9%	2.0%	2.2%
Matières premières	1.0%	0.8%	2.0%	1.6%	2.0%	2.1%
FX Overlay	0.0%	-0.2%	0.0%	-0.2%	0.0%	-0.3%
<b>Total placements de capitaux</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>
<b>Dont placements alternatifs</b>	1.0%	1.7%	2.0%	1.9%	2.0%	2.6%
Placements alternatifs selon art. 53 al. 1 let. e OPP 2	1.0%	0.8%	2.0%	1.6%	2.0%	2.1%
Autres placements alternatifs *	0.0%	0.9%	0.0%	0.3%	0.0%	0.5%

\* Placements des catégories Marché monétaire CHF, Obligations Suisse, Obligations monde qui ne remplissent pas les conditions énoncées à l'art. 53, al. 1, let. b, OPP 2 et doivent de ce fait être traités comme des placements alternatifs.

## 2.4. Afflux de capitaux

L'afflux net de fonds dans les trois branches de l'institution supplétive a encore progressé au cours de l'exercice par rapport à l'année dernière.

Afflux de capitaux net * (CHF '000)	2015 CHF	2014 CHF	Ecart
<b>Afflux net total</b>	<b>1'180'853</b>	<b>812'203</b>	<b>45.4%</b>
Afflux net CLP	1'034'884	671'379	54.1%
Afflux net LPP	116'895	104'484	11.9%
Afflux net AC	29'074	36'340	-20.0%

\* Cotisations comptabilisées sous déduction des prestations versées et des frais administratifs, sans recettes spéciales ni régularisations

## 3. COMPTES ANNUELS

### 3.1. Bilan de l'ensemble de la Fondation

	31.12.2015	31.12.2014
	CHF '000	CHF '000
<b>ACTIF</b>		
<b>Placement de la fortune</b>	<b>11'881'719</b>	<b>10'681'421</b>
Liquidités	94'345	121'474
Créances sur les cotisants	144'791	134'804
Autres créances	12'055	19'786
Placements de capitaux	11'628'827	10'402'336
Matériel d'exploitation	1'700	3'020
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>4'152</b>	<b>6'100</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>11'885'871</b>	<b>10'687'520</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Engagements</b>	<b>235'656</b>	<b>219'633</b>
Passifs de régularisation	2'244	1'306
Réserves de contributions patronales	314	423
Provisions non techniques	7'523	5'388
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>	<b>10'638'731</b>	<b>9'390'957</b>
Capital de prévoyance assurés actifs	9'127'069	7'979'557
Capital de prévoyance rentiers	877'581	825'272
Provisions techniques	634'081	586'128
<b>Réserve pour fluctuation des cours</b>	<b>848'070</b>	<b>953'138</b>
<b>Fonds disponibles/découvert</b>	<b>153'333</b>	<b>116'675</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>11'885'871</b>	<b>10'687'520</b>

### 3.2. Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	2015	2014		2015	2014
	CHF '000	CHF '000		CHF '000	CHF '000
<b>Cotisations et dépôts ordinaires et autres</b>	<b>227'225</b>	<b>214'442</b>	<b>Dissolution / constitution de provisions non techniques</b>	<b>-2'135</b>	<b>358</b>
Cotisations salariés	99'868	92'721	<b>Autres recettes</b>	<b>6'876</b>	<b>4'783</b>
Cotisations employeurs	121'341	114'467	<b>Autres charges</b>	<b>-2'727</b>	<b>-1'764</b>
Dépôts et subsides	6'016	7'254	<b>Charges administratives</b>	<b>-23'228</b>	<b>-24'251</b>
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>2'410'436</b>	<b>1'792'701</b>	Frais administratifs généraux	-22'833	-23'867
<i>Flux provenant des cotisations et prestations d'entrée</i>	<i>2'637'661</i>	<i>2'007'143</i>	Révision/Expert pour la prévoyance professionnelle	-269	-259
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>-292'658</b>	<b>-237'385</b>	Autorité de surveillance	-125	-125
Rentes de vieillesse	-30'696	-26'889	<b>Excédent de charges/de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours</b>	<b>-68'410</b>	<b>375'966</b>
Rentes de survivants	-4'998	-4'744	<b>Modification de la réserve pour fluctuation des cours</b>	<b>105'068</b>	<b>-312'496</b>
Rentes d'invalidité	-20'928	-20'688	Constitution de la réserve pour fluctuation des cours	0	-312'496
Rentes pour enfants	-2'637	-2'885	Dissolution de la réserve pour fluctuation des cours	105'068	0
Prestations en capital lors de la retraite	-198'209	-152'704	<b>Excédent de recettes/de charges</b>	<b>36'658</b>	<b>63'471</b>
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-35'189	-29'476			
<b>Prestations de sortie</b>	<b>-1'141'206</b>	<b>-933'681</b>			
<i>Flux allant aux prestations et versements anticipés</i>	<i>-1'433'864</i>	<i>-1'171'066</i>			
<b>Dissolution/constitution capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de cotisations</b>	<b>-1'247'731</b>	<b>-969'243</b>			
Dissolution/constitution de capital de prév. assurés actifs	-1'094'237	-738'237			
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	-52'309	-45'661			
Dissolution/constitution des provisions techniques	-47'953	-105'367			
Rémunération du capital d'épargne	-53'344	-79'913			
Dissolution/constitution de réserves de cotisations	111	-65			
<b>Dépenses d'assurance</b>	<b>-547</b>	<b>-519</b>			
<b>Résultat net de la partie assurance</b>	<b>-44'481</b>	<b>-133'685</b>			
<b>Résultat net du placement de la fortune</b>	<b>-2'714</b>	<b>530'525</b>			
Intérêts encaissés sur les liquidités	10	96			
Intérêts des autres créances	1'213	2'640			
Rémunération des placements de capitaux	16'133	544'511			
Dépenses de gestion de la fortune	-16'432	-14'727			
Charges d'intérêts	-3'637	-1'995			



## 4. TACHES ET ORGANISATION

### 4.1. Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance de droit privé, fondée le 6 décembre 1983 à la demande du législateur (cf. art. 54 LPP) par les organisations faitières des salariés et des employeurs<sup>1</sup>. Elle est inscrite au registre du commerce du canton de Zurich sous le nom de «Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)».

### 4.2. Missions

L'art. 60, al. 2 et 5, et l'art. 11, al. 3bis, LPP décrivent les tâches de la Fondation institution supplétive LPP.

La Fondation exécute les tâches qui lui sont confiées dans les quatre branches suivantes:

- > Comptes de libre passage (art. 60, al. 5, LPP)
- > Prévoyance professionnelle LPP (art. 60, al. 2, let. a, b, c et d, LPP)
- > Assurance de risque des chômeurs (art. 60, al. 2, let. e, LPP)
- > Contrôle de la réaffiliation (art. 11, al. 3bis, LPP)

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1, al. 2, let. e, de la loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54, al. 4, LPP). Pour accomplir ses tâches dans le cadre de la branche prévoyance LPP, la Fondation peut rendre des décisions (art. 60, al. 2bis, LPP).

<sup>1</sup> Les associations fondatrices étaient: l'Union centrale des associations patronales suisses (représentée par Heinz Allenspach et Klaus Hug), l'Union suisse des arts et métiers (représentée par Markus Kündig et Markus Kamber), l'Union syndicale suisse (représentée par Fritz Reimann et Fritz Leuthy), la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (représentée par Guido Casetti), l'Union des syndicats autonomes (représentée par Josef Weber et Ulrich König) et la Fédération des sociétés suisses d'employés (représentée par Karl Eugster et Erwin Wittker).

### 4.3. Organisation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Fondation accomplit toutes les tâches administratives avec son organisation propre, laquelle comprenait 146 personnes à la fin de l'année 2015.

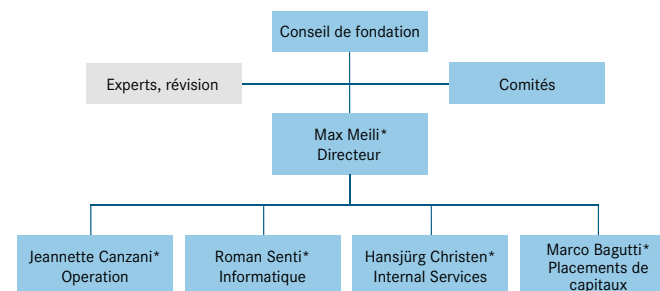
Les placements de capitaux sont gérés par différents établissements bancaires et gestionnaires de portefeuilles, sous la direction du domaine Placements de capitaux.

Dans le domaine Contrôle des placements, la Fondation reçoit l'appui de PPC-metrics SA, dans le domaine Comptabilité des titres et Global Custody celui d'UBS SA et, pour les questions juridiques, celui de M<sup>e</sup> Hans-Ulrich Stauffer. Le rôle d'expert en matière de prévoyance professionnelle est assumé par Patrick Spuhler, Prevanto SA. La société de révision est Ernst & Young SA, Zurich. Après un mandat de douze ans, une nouvelle société de révision a été sélectionnée dans le cadre d'une procédure d'évaluation à grande échelle menée durant l'exercice sous revue. BDO succèdera à Ernst & Young à partir de l'exercice 2016.

L'organe suprême de la Fondation est le Conseil de fondation. Il se compose de douze membres. Dix membres sont désignés par les associations faitières des salariés et des employeurs et deux membres représentent le secteur public.

Pour le seconder dans sa mission, le Conseil de fondation a institué des comités chargés de différentes tâches.

Fin 2015, l'organisation était la suivante:



\* Membre de la direction

#### 4.4. Composition du Conseil de fondation

En 2015, le Conseil de fondation se composait comme suit:

##### Représentants des salariés

Dr. Doris Bianchi (vice-présidente)	Union syndicale suisse, Berne
Franz Cahannes	Unia, Zurich
Dr. Martin Flügel	Travail.Suisse, Berne (jusqu'au 17.09.2015)
Adrian Wüthrich	Travail.Suisse, Berne (depuis le 18.09.2015)
Urs Masshardt	Travail.Suisse, Berne
Jorge Serra	Syndicat suisse des services publics (ssp), Zurich

##### Représentants des employeurs

Kurt Gfeller (président)	Union suisse des arts et métiers, Berne
Andreas Markwalder	GastroSocial, Aarau
Martin Kaiser	Union patronale suisse, Zurich
Dr. Andreas Lüthi	proparis Prévoyance arts et métiers Suisse, Berne
François Gumy	Fondation de Prévoyance Richemont, Villars-sur-Glâne

##### Représentants des pouvoirs publics

Marcel Wyss	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Berne (jusqu'au 31.10.2015)
Dóra Makausz	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Berne (depuis le 01.11.2015)
Vacant	

##### Zweigstelle Deutschschweiz

Stiftung Auffangeinrichtung BVG  
Weststrasse 50  
Postfach  
8036 Zürich

##### Agence régionale de la Suisse romande

Fondation institution supplétive LPP  
Passage St-François 12  
Case postale 6183  
1002 Lausanne

##### Agenzia regionale della Svizzera italiana

Fondazione istituto collettore LPP  
Stabile «Gerra 2000»  
Via Pobietto 11  
Casella postale 224  
6928 Manno

Fondation  
institution supplétive LPP  
Direction  
Weststrasse 50  
8003 Zürich

[www.aeis.ch](http://www.aeis.ch)